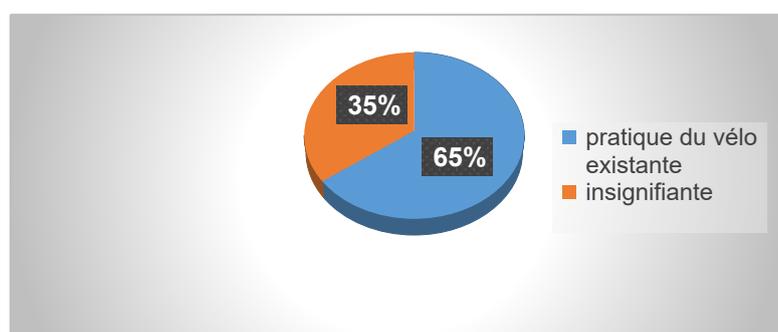


## Synthèse des réponses adressées par les mairies, au questionnaire du Conseil de développement

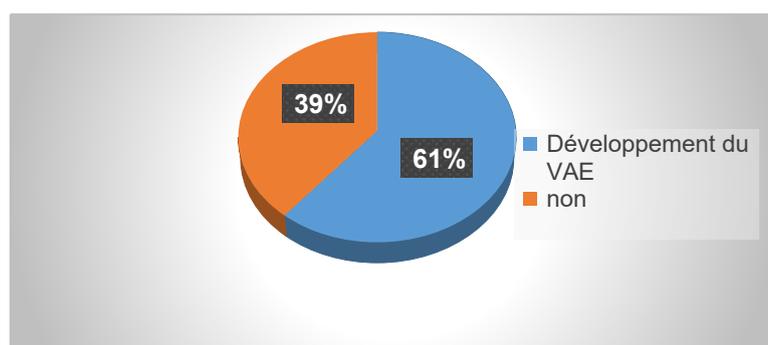
Date : 10.01.2022

### La pratique du vélo dans les communes



Une pratique qui concerne exclusivement les loisirs, et occasionnellement quelques déplacements quotidiens.

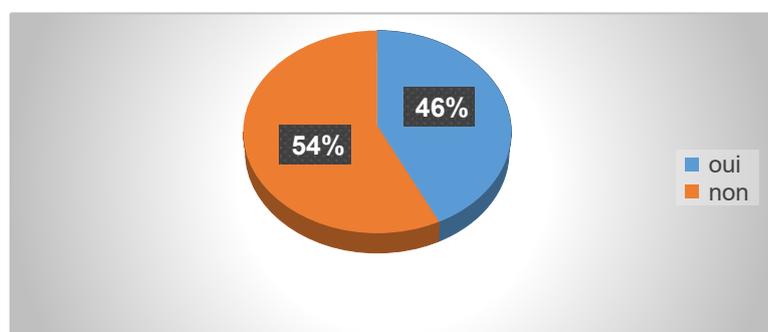
### La place du VAE (vélo à assistance électrique)



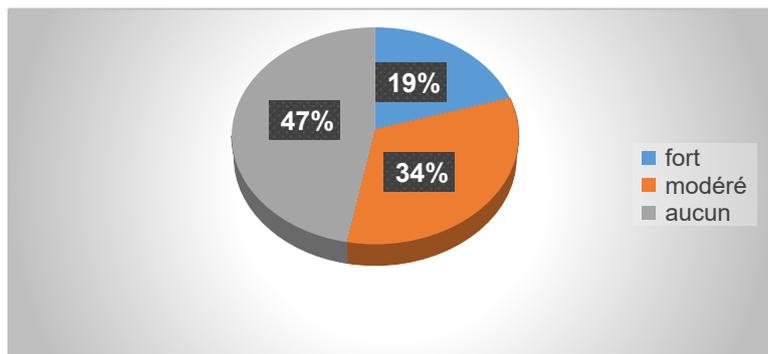
Les élus estiment que les principaux freins à un développement plus conséquent résident dans le coût du VAE et l'absence d'infrastructure et équipements.

Outre les aménagements indispensables, il recommandent la négociation d'une offre groupée pour réduire les particuliers.

### L'impact de la fin des véhicules thermiques

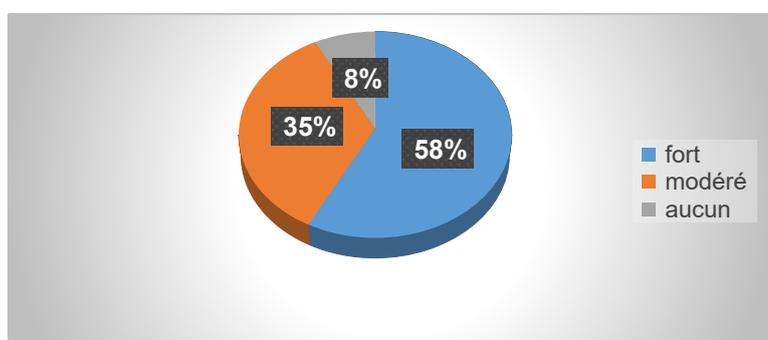


Globalement, quel développement potentiel du vélo en Haute-Saintonge ?



Les réponses modérées sont liées à un doute sur les capacités à disposer des infrastructures et équipements nécessaires.

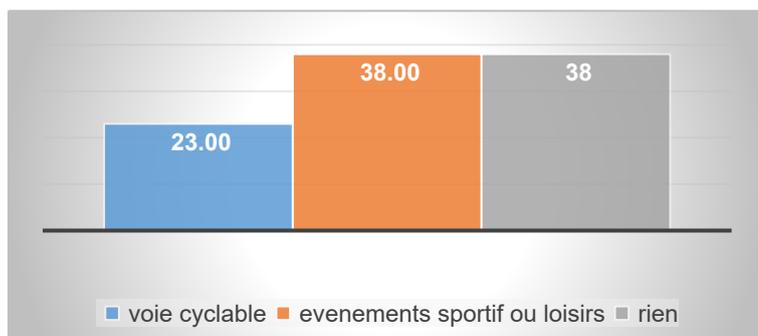
Vers un développement du vélotourisme ?



Les élus croient beaucoup au développement du vélotourisme en Haute-Saintonge, mais le subordonne à la réalisation des aménagements sécurisés.

Ils pensent que ce développement passera par la valorisation du riche patrimoine présent dans toutes les communes du territoire.

La place du vélo dans les communes



Les entreprises doivent-elles être mobilisées pour le développement des déplacements à vélo ?

